## Rapport du Président du TREF, M. B. Dormy, au Comité des finances le 20 juin 2012

Le 30 mai, le TREF a tenu sa 81<sup>e</sup> réunion. Nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Martin Kabác, de la République slovaque, qui participait au TREF pour la première fois.

Ont notamment figuré à l'ordre du jour de la réunion de mai du TREF, les statistiques sur le personnel pour 2011, une série de propositions de modifications des Statut et Règlement du personnel et un rapport préliminaire sur la politique de diversité présenté par la nouvelle responsable du programme sur la diversité.

## Statistiques sur le personnel pour 2011

La réunion a débuté par une présentation des statistiques annuelles sur le personnel. Ce document, très intéressant et détaillé, donne des informations sur le nombre de membres du personnel titulaires, de boursiers, d'attachés, d'utilisateurs et d'étudiants, présente des répartitions par catégorie professionnelle, sexe, âge, nationalité, type de contrat, etc., montre les tendances des dernières années, et apporte des données chiffrées sur les candidatures, les recrutements et les départs. Il est entre autres ressorti de la présentation que, pour les postes de titulaires, des difficultés persistent pour attirer des candidats originaires de certains États membres, notamment des pays nordiques. Le TREF a pris note des initiatives promotionnelles qui sont actuellement menées afin d'encourager les professionnels qualifiés ressortissants d'États membres sous-représentés à faire acte de candidature, et a souligné l'importance d'une collaboration étroite entre le département HR et les délégations des États membres concernés afin d'améliorer la situation.

Les délégations des États membres ont salué le caractère exhaustif des tableaux et données présentés dans le document. Des exemplaires des statistiques sur le personnel pour 2011 peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du Conseil et je vous encourage à lire ce document.

## Modifications proposées pour la 11<sup>e</sup> édition des Statut et Règlement du personnel

Le TREF a ensuite entendu une présentation sur les modifications qu'il est proposé d'apporter aux Statut et Règlement du personnel, qui sont inscrites à l'ordre du jour du Comité des finances d'aujourd'hui. La dernière révision complète du document remonte à 2007. Des modifications ont toutefois été approuvées entre-temps, lorsque cela s'est avéré nécessaire, afin d'adapter les dispositions à de nouvelles circonstances et de nouveaux besoins. Trois catégories de propositions sont présentées : 1) des modifications rendues nécessaires par l'élargissement géographique du CERN ; 2) des modifications relatives à la redéfinition des catégories de membres du personnel, en particulier pour établir une distinction plus claire entre les différentes catégories de membres du personnel associés et 3) diverses modifications de nature technique.

Le TREF a souscrit à l'unanimité aux propositions soumises, lesquelles sont présentées en détail dans le document qui figure au prochain point de l'ordre du jour d'aujourd'hui. Il a également pris note qu'une nouvelle série de propositions concernant une mise à jour des articles relatifs aux heures de travail et divers ajouts découlant de la mise en place du Code de conduite, sera présentée à l'automne.

## **Diversité**

Enfin, le TREF a entendu un rapport préliminaire de la nouvelle responsable du programme sur la diversité, qui a présenté le mandat, les objectifs et la politique en matière de diversité et récapitulé les prochaines étapes prévues. Ce rapport sera suivi d'une deuxième présentation à l'automne, qui sera axée sur les mesures concrètes à mettre en œuvre. Le programme sur la diversité est défini selon des priorités applicables à l'ensemble du CERN et des domaines d'action essentiels, et il s'articulera autour de trois grandes thématiques : le recrutement, l'évolution de carrière et l'environnement de travail. Des indicateurs-clés de performance seront définis afin de faciliter le suivi et de rendre compte des progrès réalisés. Avec l'intégrité, l'engagement, le professionnalisme et la créativité, la diversité est l'une des cinq valeurs essentielles sur lesquelles reposent le Modèle de compétences et le Code de conduite du CERN. Affirmer cette valeur souligne que l'excellence du CERN s'appuie sur un environnement où les connaissances et les points de vue de personnes très diverses sont valorisés et où le dialogue est encouragé à tous les niveaux.

Le TREF a souscrit à la nouvelle politique de diversité, notamment à l'accent mis sur l'inclusivité et le choix de prendre des mesures appropriées et proactives, plutôt que de recourir à un système de discrimination positive, ainsi qu'à la volonté d'aller au-delà du respect des règles et du politiquement correct, afin de favoriser un environnement dans lequel les différences sont valorisées et les actes conduisant à toute forme de séparation sont considérés comme contreproductifs.

Il a également souligné qu'apprécier les différences et promouvoir l'égalité et la collaboration constitue un processus constant et de longue haleine, et que, pour mettre en application les principes et les politiques, il peut s'avérer nécessaire de surmonter des attitudes et des habitudes latentes, ainsi que des a priori inconscients. La discussion s'est achevée sur une session de réflexion fructueuse durant laquelle les membres ont formulé des suggestions à prendre en compte pour définir les futurs objectifs stratégiques et le plan d'action.

Voilà qui conclut, Monsieur le Président, mon rapport sur les questions examinées par le TREF lors de sa réunion de mai 2012. La prochaine réunion aura lieu le 30 octobre. J'aimerais profiter de l'occasion pour encourager les délégations des États membres qui ne sont pas encore représentées au TREF à participer aux prochaines réunions du Forum, qui, j'espère que vous en conviendrez, joue un rôle précieux en donnant aux États membres, à la Direction et à l'Association du personnel l'occasion d'exprimer leur point de vue, afin de faciliter la prise de décisions par le Comité des finances et le Conseil.

\*\*\*\*